

Instances syndicales de mars 2022



Parc naturel régional du Vexin français

BUREAU SYNDICAL COMITE SYNDICAL

Séances du 21 mars 2022



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI





Parc naturel régional du Vexin français

BUREAU SYNDICAL

Séance du 21 mars 2022



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

BUREAU SYNDICAL
21 mars 2022 à 18h

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du Procès-verbal du 22 novembre 2021	1
2. Adoption des fiches de subvention :	7
• Travaux de restauration écologique et/ou de valorisation pédagogique	8
• Etude de paysage, d'aménagement, d'urbanisme et d'architecture durables	9
• Amélioration énergétique des bâtiments (public et privé)	10
• Amélioration de l'éclairage public	
• Développement des énergies renouvelables et valorisation des eaux pluviales	
• Énergie et développement durable dans l'habitat - soutien aux études et diagnostics - soutien aux projets à haute performance énergétique et environnementale	
• Valorisation du patrimoine bâti	17
• Soutien aux initiatives culturelles locales	22
• Fonds d'initiatives citoyennes locales	26
• Aide au développement des équipements et des services adaptés aux différentes pratiques de randonnée	28
• Aide à la prise en compte de l'environnement dans les hébergements touristiques	30
3. Annulation de subventions	31
4. Désignation des membres de la commission fonctionnement du Parc et finances	33
5. Questions diverses	35

Bureau syndical



Parc naturel régional du Vexin français

Adoption du Procès-verbal du 22 novembre 2021



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI





PROCES-VERBAL DU BUREAU SYNDICAL
Séance 22 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux novembre à dix-huit heures s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, le Bureau du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional du Vexin français dûment convoqué le premier octobre deux mille vingt et un, sous la présidence de Benjamin DEMAILLY.

	Bureau syndical
Nombre de membres en exercice	26
Nombre de membres présents	20
Nombre de membres ayant pouvoir	3
Nombre de votants	23

Etaient présents :

Collège de la Région

Thibault HUMBERT, Jean-François RENARD, Rachid TEMAL,

Collège des Départements

Alexandre PUEYO, Morgan TOUBOUL, Thomas VATEL,

Collège des Communes

Emmanuel COUESNON, Emeric DE ROBIEN, Cédric GUILLAUME, Jean-Luc GRIS, Jean LORINE, Adeline NICAULT, Dominique PORTE, Michel RICHARD, Joëlle VALENCHON, Pierre VANDEPUTTE,

Collège des Communautés de Communes / Urbaine

Jérôme LEPLAT, Michel RAZAFIMBELO, Martine TELLIER

Etaient excusés ou absents :

Collège de la Région

Collège des Départements

Cécile DUMOULIN,

Collège des Communes

Christophe DEPONT

Collège des Communautés de Communes / Urbaine

Collège des Villes-Portes

Raphaël COGNET,

Pouvoirs :

de Stéphanie VON EUW à Rachid TEMAL,

de Marc GIROUD à Jean LORINE,

de Capucine FAIVRE à Jérôme LEPLAT

I – ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 21 JUIN 2021

Le procès-verbal a été adopté à l'unanimité.

II – ADOPTION DES FICHES D'OPERATION ET DE SUBVENTION

Sur les rapports présentés par Thomas VATEL, Jean LORINE, Thibault HUMBERT, Jean-François RENARD, Joëlle VALENCHON, Benjamin DEMAILLY, et Jean-Luc GRIS, le Bureau a adopté les opérations et subventions suivantes :

Axe 1 :

N°	Nature de la subvention	Montant
1130	Inventaire, suivi et protection de la faune et de la flore	5 000,00 €
1129	Actions d'accompagnement des programmes biodiversité	5 000,00 €
1123	Formation aux techniques de restauration du patrimoine bâti	10 000,00 €
1120	Restauration et valorisation du patrimoine géologique	10 000,00 €
1119	Changement de regards et de pratiques de gestion des espaces non agricoles (rues, cimetières, parcs et jardins, privés ou publics)	10 000,00 €
1117	Accompagnement de projets de restauration : chantiers démonstrateurs, chantiers bénévoles	20 000,00 €
1115	Programme de sensibilisation et observatoire photographique du paysage	10 000,00 €
1114	Signalétique d'intérêt local	30 000,00 €
1113	Accompagnement des projets d'aménagements paysagers et de gestion durable des espaces publics et jardins	5 000,00 €
1106	Etudes et actions de sensibilisations liées à la mise en œuvre du PCET	15 000,00 €
1105	Etudes et prospective en aménagement (subvention)	20 000,00 €
1100	Création et mise à jour de diverses signalétiques patrimoniales	15 000,00 €
1083/06	Restauration d'une citerne en pierre à Evécquemont	9 442,23 €
1083/05	Restauration du mur du cimetière d'Ableiges	10 555,00 €
1083/04	Restauration du lavoir rue du ruisseau à Montreuil-sur-Epte	2 437,50 €
1073/23 1083/02	Restauration d'un mur de clôture à Buhy	5 857,73 €
1030/32 1083/01	Restauration d'un mur de clôture à Avernes	6 500,00 €
1069/15	Installation d'un poêle à granulés à Lainville en Vexin - M. Wallerston	700,00 €
1069/14	Installation d'un poêle à granulés à Drocourt - M. Villette	700,00 €
1069/13	Installation d'une chaudière à granulés à Chérence - M. Pessot	2 000,00 €
1069/12	Installation d'un poêle à granulés à Ennery - M. Meziane	700,00 €
1069/11	Installation d'un poêle à granulés canalisable à Jambville - M. Tessier	700,00 €
1069/10	Installation d'une chaudière à granulés à Haravilliers - M. Mondet	2 000,00 €
1069/09	Installation d'une chaudière à granulés à Ambleville - M. Asbroucq	2 000,00 €
1069/08	Installation d'une chaudière à granulés à Seraincourt - M. George	2 000,00 €
1069/07	Installation d'une chaudière à granulés à Nesles la Vallée - M. Dijoux	700,00 €
1069/06	Installation d'un poêle à granulés à Avernes - M. Croquette	700,00 €
1069/05	Installation d'un poêle à granulés à Auvers-sur-Oise - M. Boniface	700,00 €

1062/05	Etude pour la construction d'un local associatif à Valmondois	7 444,50 €
1062/04	Etude projet sur l'embellissement du cœur de village de Mézy-sur-Seine	6 475,00 €
973/44 1030/31	Restauration d'un mur de clôture à Saint-Gervais - Mr De Magnitot	2 355,00 €
956/12 973/43	Restauration de façade à Valmondois - M Nicolai	4 050,00 €
955/10	Projet de plantations à Commeny	2 100,00 €
955/09	Les jardins nourriciers à Omerville	1 750,00 €

Axe 2 :

N°	Nature de la subvention	Montant
1127	Accompagnement au développement des systèmes de culture économes en intrants	15 000,00 €
1126	Aides au programme d'actions des associations de professionnels	7 000,00 €
1124	Animation, communication, réseaux	10 000,00 €
1118	Appui aux porteurs de projets de tiers-lieux (subventions)	10 000,00 €
1109	La Fabrique à projets : incubation projets ESS, entreprises engagées	10 000,00 €
1103	Aide à l'investissement pour les professionnels des métiers d'art	30 000,00 €
1093	Editions de documents qualifiant l'offre de tourisme et de loisirs	17 250,00 €
1092	Accessibilité du territoire pour tous les publics	10 000,00 €
1090	Création, entretien et valorisation d'itinéraires pédestres et cyclables	10 000,00 €
1089	Développement de nouvelles activités de pleine nature respectueuses de l'environnement	10 000,00 €
1088	Marque valeurs Parc naturel régional et valorisation des actions exemplaires en matière de gestion environnementale	10 000,00 €
1087	Développement d'une gamme de produits autour de la découverte du territoire et de ses patrimoines	10 000,00 €
1086	Actions d'accompagnement des prestataires touristiques et des porteurs de projets	5 000,00 €
1085	Programme de journées d'information, de formation et d'éducteurs des acteurs du tourisme et des loisirs	10 000,00 €
1024/07	Tout ce qui brille	1 500,00 €
1019/01	Installation d'un poêle à pellets et isolation thermique dans un Gîte de groupe à Chaussy	5 808,32 €
1017/11	Installation de barrières sur la commune de Bréançon	8 344,00 €
1017/10	Réhabilitation de deux chemins ruraux sur la commune d'Hodent	3 150,00 €
1008/16	S'inspirer du Vexin - Inspirer le Vexin - Cie Temps de Vivre	4 000,00 €
969/11 1008/15	Vexin 1944, ils ont vécu tout ça ! Edition 2022	2 500,00 €
1008/14	La Nature du Vexin par ses talents photographiques - projet 2022	2 500,00 €
1008/13	Animations ludothèques et ateliers d'activités manuelles - Association Petit Renard joue et crée - projet 2022	1 000,00 €
1008/12	PACT-en-Vexin - projet 2022	3 000,00 €

Axe 3 :

N°	Nature de la subvention	Montant
1132	Site internet du Parc naturel régional du Vexin français	30 000,00 €

1131	Communication institutionnelle	30 000,00 €
1128	Musée du Vexin français – espace d'accueil et d'informations, boutique	20 000,00 €
1111	Participation et implication citoyenne	6 000,00 €
1108	Fonds d'initiatives locales	5 000,00 €
1102	Ateliers de sensibilisation des habitants « bien vivre au naturel »	4 000,00 €
1097	Réseau des acteurs culturels	15 000,00 €
1096	Soutien aux initiatives culturelles	20 000,00 €

Axe 4 :

N°	Nature de la subvention	Montant
1095	Fonctionnement du système informatique interparc	3 750,00 €

Il est précisé que ces montants pourront être ajustés en fonction du plan de financement définitif afin de ne pas dépasser le plafond autorisé pour les subventions (80 %).

III – ANNULATION D'OPERATIONS ET SOLDE DE FICHES DE SUBVENTIONS

Sur le rapport de Jean-Luc GRIS, le Bureau a annulé les subventions suivantes :

Numéro d'opération	Intitulé	Montant
958/04	Fête annuelle du village d'Hédouville – Comité des fêtes <i>Motif : abandon par le bénéficiaire</i>	1 500,00 €
973/05 956/05	Restauration des façades d'une maison rurale à Seraincourt – M. Roche <i>Motif : délai de la FO dépassé, travaux non réalisés.</i>	1 805,31 €
973/06	Restauration des façades d'une ancienne usine à Hodent – M. Mouton <i>Motif : abandon par le bénéficiaire</i>	3 200,00 €
1008/01	Festival Germaine entre en scène - édition 2020 <i>Motif : abandon par le bénéficiaire</i>	2 540,00 €
1008/08	Festival "Les enfants d'abord" <i>Motif : l'association a obtenu une subvention de la Région Ile-de-France</i>	5 000,00 €
1008/09	Festival Sous les Tilleuls à Vétheuil - 3ème édition - septembre 2021 <i>Motif : Festival qui a été annulé</i>	3 000,00 €
1033/22	Installation de 2 chaudières à Saint Gervais <i>Motif : projet réévalué afin d'étudier la faisabilité de cette installation</i>	12 000,00 €
1073/20	Restauration d'une ancienne enseigne à Chaussy - M.VIEIRA <i>Motif : abandon par le bénéficiaire</i>	690,00 €

Et soldé les opérations suivantes :

Numéro d'opération	Intitulé	Montant à solder
924	Opération collective de modernisation de l'artisanat <i>Motif : opération terminée pour un montant inférieur</i>	2 999,99 €
925	Etudes et prospective en aménagement <i>Motif : opération terminée pour un montant inférieur</i>	63,20 €
929	Programme événementiel de la Maison du Parc <i>Motif : opération terminée pour un montant inférieur</i>	420,40 €

931	Eco-Défis des artisans, commerçants et prestataires touristiques et de loisirs - 2018-2019 <i>Motif : opération terminée pour un montant inférieur</i>	10 169,36 €
932	Soutien au Conseil en énergie partagée (CEP) <i>Motif : opération terminée pour un montant inférieur</i>	482,25 €
945	Inventaire suivi et protection de la flore et de la faune <i>Motif : opération terminée pour un montant inférieur</i>	67,45 €
966	Aide aux communes, communautés de communes et privés pour le développement des équipements et des services adaptés aux différentes pratiques de randonnée <i>Motif : opération terminée pour un montant inférieur</i>	2 123,60 €
970	Soutien aux projets pédagogiques et culturels <i>Motif : opération terminée pour un montant inférieur</i>	100,00 €
971	Actions culturelles et réseau des acteurs <i>Motif : opération terminée pour un montant inférieur</i>	23,49 €
989	Programme de sensibilisation et Observatoire photographique du paysage <i>Motif : opération terminée pour un montant inférieur</i>	16,04 €
993	Programme de sensibilisation et Observatoire photographique du paysage <i>Motif : opération terminée pour un montant inférieur</i>	413,30 €
1006	Soutien aux projets pédagogiques et culturels <i>Motif : opération terminée pour un montant inférieur</i>	500,00 €

VI – QUESTIONS DIVERSES

Vu le peu de temps restant avant le Comité syndical, le Président propose d'aborder le sujet de la gouvernance du Parc pendant la pause repas.

* * * * *

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45.

Benjamin DEMAILLY
Président du Parc



Bureau syndical



Parc naturel régional du Vexin français

Adoption des fiches de subvention



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Objectif : Protéger, restaurer et gérer le patrimoine naturel
Projet P11 : Maintenir et restaurer les trames éco-paysagères
Action P11-A01 : Soutien des projets des communes et particuliers

Elus référents : Thomas VATEL, Michel RICHARD
Chargé(e)s de mission : Françoise ROUX

**TRAVAUX DE RESTAURATION ÉCOLOGIQUE ET/OU DE VALORISATION
PÉDAGOGIQUE**

996/06 : Aménagement d'un crapauduc à Frouville : 2eme tranche des travaux :

La commune de Frouville souhaite poursuivre l'aménagement du crapauduc sur la route communale menant à Labbeville et dont la première tranche a bénéficié d'une aide financière du Parc en 2021. Le dispositif consiste à implanter une "barrière" en béton au niveau du sol afin d'empêcher les batraciens de traverser en période de migration. Bien que cette zone soit étudiée depuis 2015, certains passages restaient jusqu'alors incertains. Il a donc été décidé de réaliser une première tranche de travaux, complétée par un système de bâches amovibles mises en place par des bénévoles et d'étudier plus précisément les passages pendant une année "test".

Les relevés ainsi effectués ont permis de confirmer l'efficacité du dispositif déjà mis en place et d'affiner la localisation pour le complément de travaux. La commune sollicite donc à nouveau une subvention pour réaliser la seconde tranche des travaux, correspondant à la pose de la suite des rigoles en béton, cette fois-ci sur 35m de linéaire.

Le taux de subvention alloué à cette action est de 80% avec un plafond subventionnable de 30 000 € selon la délibération du Comité syndical.

Condition de l'aide	Financement PNR	
	Coût de l'opération HT	Montant
Subvention	4 250,00 € Taux : 80 %	3 400,00 €
	Montant total de la subvention	3 400,00 €

PLAN DE FINANCEMENT :

- Parc du Vexin : 3 400,00 €
- Bénéficiaire : 850,00 €

Je vous invite à bien vouloir en délibérer.

Benjamin DEMAILLY
Président du Parc



Avis de la commission :

Favorable Favorable sous réserve Reporté Défavorable

Objectif : Contribuer à l'aménagement durable du territoire

Projet P01 : Accompagnement de la planification et des opérations d'urbanisme durable

Action P01-A01 : Accompagnement et études

Elus référents : Jean LORINE, Dominique HERPIN-POULENAT

Chargé(e)(s) de mission : Patrick GAUTIER

**ÉTUDES DE PAYSAGE, D'AMÉNAGEMENT, D'URBANISME ET
D'ARCHITECTURE DURABLES**

1062/06, 1105/01 : Etude d'un « PLU + » à Magny-en-Vexin :

La commune de Magny-en-Vexin souhaite réviser son Plan Local d'Urbanisme datant de 2007 pour mieux intégrer les exigences du SDRIF et de la Charte du Parc tout en poursuivant un développement harmonieux et maîtrisé. Le Parc peut accompagner les communes dans la réalisation d'inventaires des patrimoines naturels, paysagers et bâtis. Ces inventaires sont ensuite traduits dans les PLU en fiches détaillées contenant, pour chaque élément identifié, des prescriptions de protection directement opposables ainsi que des recommandations de gestion. Les études « PLU + » soutenues par le Parc permettent également aux communes de conduire des actions particulières de sensibilisation et de concertation avec les habitants, par un travail de rétrospective sur la charte paysagère et par l'animation d'ateliers élus-habitants sur l'évolution des paysages (naturels et bâtis) au travers de la reconduction de photos et cartes postales anciennes. Pour le Parc, cette démarche est l'occasion de mettre à jour et de compléter ses inventaires de patrimoines (naturels, bâtis) et de conduire d'autres travaux spécifiques (par exemple sur la réglementation des clôtures) qui ne seraient pas réalisés dans le cadre d'un PLU « classique ».

Le taux de subvention alloué à cette action est de 70% avec un plafond subventionnable de 30 000 € selon la délibération du Comité syndical.

Condition de l'aide	Financement PNR	
	Coût de l'opération HT	Montant
Subvention	84 020,00 € Taux : 70 % (Plafond 30 000,00 €)	21 000,00 €
	Montant total de la subvention	21 000,00 €

PLAN DE FINANCEMENT :

- Parc du Vexin : 21 000,00 €
- Bénéficiaire : 63 020,00 €

Je vous invite à bien vouloir en délibérer.

Benjamin DEMAILLY
Président du Parc



Avis de la commission :

- Favorable Favorable sous réserve Reporté Défavorable

TABLEAU_RECAP_INSTANCES_Subventions_energie_climat
BUREAU syndical de mars 2022

Titre de la subvention	Objet de la subvention	Bénéficiaire	Montant des travaux (HT)	Montant de la subvention
1069-16 : Audit énergétique - Mme ADELINE	Réalisation d'un audit énergétique sur une maison construite en 1985. Bilan sur l'isolation et préconisations de travaux + évaluation du coût financier/aides mobilisables. <i>70 % du montant HT</i>	Mme ADELINE - Frouville	833,33 €	583,33 €
1069-17 : Installation d'une chaudière à granulés - Mme AMISSE	Dans une bâtisse de 1850 (vieux moulin) de 300 m ² , remplacement de la chaudière fioul par une chaudière à granulés avec chargement automatique via un silo de 10m3 (5 tonnes de granulés estimés) - Les propriétaires ont déjà réalisé les travaux suivants : isolation de la dalle béton, des combles et des murs, remplacement des menuiseries, création d'un plancher chauffant, installation d'une VMC et d'un poêle à bois. <i>Forfait de 2 000 €</i>	Mme AMISSE - Genainville	24 407,09 €	2 000,00 €
1069-18 : Installation d'une chaudière à granulés - M.BERKANE	Installation d'une chaudière à granulés en remplacement d'une chaudière fioul. Dans une habitation ancienne de 140m ² composée de 2 maisons reliées. Certains murs sont isolés et les menuiseries simples vitrées seront remplacées dans le courant de l'année. L'isolation des combles perdus est déjà faite et celle-ci sera renforcée par la suite. Une ventilation va également être mise en place. <i>Forfait de 2 000 €</i>	M. BERKANE - Frouville	20 905,80 €	2 000,00 €
1069-19 : Installation d'un poêle à granulés - M. CADJOU	Installation d'un poêle à granulés pour limiter les consommations du chauffage électrique. Dans une maison construite en 1975 rénovée entre 2015 et 2020 par les précédents propriétaires : isolation des combles et remplacement de toutes les menuiseries. <i>Forfait de 700 €</i>	M. et Mme CADJOU - Vallangoujard	5 821,14 €	700,00 €

TABLEAU_RECAP_INSTANCES_Subventions_energie_climat
BUREAU syndical de mars 2022

Titre de la subvention	Objet de la subvention	Bénéficiaire	Montant des travaux (HT)	Montant de la subvention
1069-20 : Installation d'une chaudière à granulés - Mme DAUFIN	Remplacement d'une chaudière fioul datant de l'année de construction de la maison (1991) par une chaudière à granulés à chargement manuel. Les propriétaires actuels étant arrivés en octobre 2021, ils prévoient le remplacement des menuiseries. L'isolation des combles et des rampants a été réalisée par les précédents propriétaires. <i>Forfait de 2 000 €</i>	Mme DAUFIN - Théméricourt	11 703,00 €	2 000,00 €
1069-21 : Installation d'une chaudière à granulés - M. DELEPIERRE	Remplacement d'une chaudière fioul (de l'âge de la maison) par une chaudière à granulés dans une maison de 1965. Celle-ci a une isolation partielle des murs, les combles et le planchers ne sont pas isolés. Le propriétaire réalisera par la suite les travaux d'isolation en fonction de l'aménagement des pièces (dans la maison depuis aout 2021). <i>Forfait de 2 000 €</i>	M. DELEPIERRE - Seraincourt	18 189,61 €	2 000,00 €
1069-22 : Installation d'un poêle à granulés - M. DUHAMEL	Remplacement d'une cheminée avec insert par un poêle à granulés pour limiter les consommations du chauffage électrique. Dans une habitation construite en 1987, dont les menuiseries ont été changées en 2016. Certains murs au rdc ont été isolés et la réfection/isolation de la toiture est prévue d'ici 2 ans. <i>Forfait de 700 €</i>	M. DUHAMEL - Frémainville	6 374,41 €	700,00 €

TABLEAU_RECAP_INSTANCES_Subventions_energie_climat
BUREAU syndical de mars 2022

Titre de la subvention	Objet de la subvention	Bénéficiaire	Montant des travaux (HT)	Montant de la subvention
1069-23 - Installation d'un poêle à granulés - M. DUMORTIER	<p>Installation d'un poêle à granulés pour limiter les consommations du chauffage électrique. Dans la pièce principale d'un appartement de 65 m² situé au-dessus des garages dans une dépendance de la maison principale. L'isolation en place est constituée de 10 cm de laine de roche dans les murs et de 30 cm en toiture.</p> <p><i>Forfait de 700 €</i></p>	M. DUMORTIER - Frouville	4 275,25 €	700,00 €
1069-24 : Installation d'un poêle à granulés - Mme HOCHARD	<p>Installation d'un poêle à granulés dans la pièce principale du RDC. Dans une habitation de 1800 (ancien château) rénovée par les précédents propriétaires (doublage des murs et isolation de toiture). Les propriétaires actuels (depuis juillet 2021) ont totalement réaménagé une verrière en véranda isolée en toiture. Les quelques ouvrants restant en simple vitrage seront changés progressivement. Enfin, une dépendance est en cours de rénovation avec isolation (sols et toiture terrasse). A termes, le changement de la chaudière fioul est envisagé par une chaudière à granulés.</p> <p><i>Forfait de 700 €</i></p>	Mme HOCHARD - Herouville	4 079,00 €	700,00 €
1069-25 - Installation d'une chaudière à granulés - M. et Mme KACZMAREK	<p>Remplacement d'une chaudière gaz de ville par une chaudière à granulés avec un silo de 650 kg à chargement manuel. Dans une maison ancienne en meulière de 130 m², possédant des menuiseries en double vitrage. L'isolation sous toiture sera améliorée par la suite.</p> <p><i>Forfait de 2 000 €</i></p>	M. et Mme KACZMAREK - Magny en Vexin	20 616,95 €	2 000,00 €

TABLEAU_RECAP_INSTANCES_Subventions_energie_climat
BUREAU syndical de mars 2022

Titre de la subvention	Objet de la subvention	Bénéficiaire	Montant des travaux (HT)	Montant de la subvention
1069-26 : Audit énergétique - Mme LELGOUARCH	Réalisation d'un audit énergétique sur une maison des années 70. Bilan sur l'isolation et préconisations de travaux + évaluation du coût financier/aides mobilisables. <i>70 % du montant HT</i>	Mme LELGOUARCH - Auvers sur Oise	700,00 €	490,00 €
1069-27/1084-01 - Installation d'une chaudière à granulés - M. RAGOT	Remplacement d'une chaudière fioul de 2004 dans une maison ancienne de 1920. Les menuiseries ont été changées, la réfection de la toiture et son isolation ont été réalisés en 2009 et certains murs en pierre sont isolés. <i>Forfait de 2 000 €</i>	M. RAGOT - Jambville	19 930,10 €	2 000,00 €
1084-02 - Installation d'un poêle à granulés - M. ROGER	Remplacement de l'insert bûches actuel, utilisé comme chauffage principal par un poêle à granulés. L'objectif est de réduire fortement les contraintes de maintenance et améliorer le pilotage du chauffage. Dans une habitation construite en 1998, dont toutes les menuiseries ont été changées en 2018. <i>Forfait de 700 €</i>	M. ROGER - Oinville-sur-Montcient	5 533,00 €	700,00 €
1084-03 - Installation d'une chaudière à granulés - M. SAINTON	Remplacement d'un système composé d'une chaudière fioul avec une pompe à chaleur air-eau par une chaudière à granulés. Dans une habitation ancienne de 165 m ² dont l'isolation sous rampants a été réalisée et les simples vitrages changés en 2018. <i>Forfait de 2 000 €</i>	M. SAINTON - Cléry en Vexin	23 676,40 €	2 000,00 €

TABLEAU_RECAP_INSTANCES_Subventions_energie_climat
BUREAU syndical de mars 2022

Titre de la subvention	Objet de la subvention	Bénéficiaire	Montant des travaux (HT)	Montant de la subvention
1084-04 : Installation d'un poêle à granulés - Mme TRICOCHÉ	<p>Installation d'un poêle à granulés dans la pièce principale d'une habitation de plain-pied de 125 m² datant des années 70. L'objectif est de diminuer la consommation pour le chauffage électrique. Une distribution de l'air chaud est prévu pour 2 autres pièces attenantes. L'isolation des combles perdus est également prévue, ainsi que le doublage des murs d'une pièce.</p> <p><i>Forfait de 700 €</i></p>	Mme TRICOCHÉ - Frouville	7 364,31 €	700,00 €
1084-05 : Installation d'un poêle à granulés - M. TROGNON	<p>Installation d'un poêle à granulés dans une habitation de 80 m² datant des années 70. L'objectif est de diminuer le chauffage électrique et réduire la contrainte de maintenance de l'appareil bûche actuel. Le propriétaire a renforcé l'isolation des murs et des combles et remplacé les menuiseries.</p> <p><i>Forfait de 700 €</i></p>	M. TROGNON - Bray et Lu	5 589,22 €	700,00 €
1084-06 : Installation d'un poêle à granulés - M. VEZZARO	<p>Installation d'un poêle à granulés en lieu et place d'un poêle à bois de plus de 15 ans. L'objectif est d'améliorer le rendement et de réduire la contrainte de maintenance. Le chauffage principal est assuré par une chaudière à condensation gaz naturel. Dans une maison de 1920 d'une surface de 180 m², isolée au niveau des rampants et équipée de double vitrage.</p> <p><i>Forfait de 700 €</i></p>	M. VEZZARO - Us	7 582,94 €	700,00 €

TABLEAU_RECAP_INSTANCES_Subventions_energie_climat
BUREAU syndical de mars 2022

Titre de la subvention	Objet de la subvention	Bénéficiaire	Montant des travaux (HT)	Montant de la subvention
1084-07 : Installation d'une chaudière à granulés - M. WACQUANT	Remplacement d'une chaudière fioul de 2006 dans une maison construite dans les années 60. Depuis son arrivée le propriétaire a rénové thermiquement cette habitation : isolation des murs, changement des menuiseries + installation d'une VMC, réfection/isolation de la toiture (en 2010) et isolation des combles perdus en 2020. <i>Forfait de 2 000 €</i>	M. WACQUANT - Jambville	19 086,60 €	2 000,00 €
1084-08 : Rénovation de l'éclairage public à Omerville	Remplacement de l'éclairage public (lampes au sodium) par un éclairage LED sur l'ensemble de la commune. 79 lanternes sont concernées. Le projet respecte les caractéristiques techniques demandées par le PNR (une coupure nocturne ou un abaissement de puissance de 30 % minimum est à prévoir) ainsi que les obligations prescrites par l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, la réduction et la limitation des nuisances lumineuses. <i>60 % d'un montant de 30 000 € HT maxi</i>	Commune d'Omerville	33 445,20 €	18 000,00 €
1084-09 : Rénovation thermique de la salle d'activité/école	Amélioration thermique globale de la salle des fêtes jouxtant l'école ainsi que la partie préau de l'école. Dans le détail : -isolation des rampants et des murs de la salle de fêtes en rajoutant de la laine de bois sur les isolants existants en bon état (évite les coûts de dépose et l'impact de la mise au rebut). - remplacement de 2 châssis fixes du préau et isolation de l'allège sous ceux-ci par de la laine de bois. <i>70 % du montant HT pour l'isolation des murs (21 915 €) 40 % du montant HT des menuiseries (4 478,76 €)</i>	Commune d'Omerville	26 393,76 €	17 132,00 €

TABLEAU_RECAP_INSTANCES_Subventions_energie_climat
BUREAU syndical de mars 2022

Titre de la subvention	Objet de la subvention	Bénéficiaire	Montant des travaux (HT)	Montant de la subvention
1084-10 : Audit énergétique/Etude de dimensionnement école/logement commune de St Cyr en Arthies	<p>Les objectifs de cet audit sont multiples : - déterminer les déperditions actuelles afin de prioriser les travaux d'isolation; - déterminer le type de chauffage et sa puissance en remplacement de la chaudière fioul actuelle; valider la possibilité de créer un réseau de chaleur unique alimentant aussi la cantine (chauffée au propane) et éventuellement la salle des fêtes (tout électrique).</p> <p><i>70 % du montant HT</i></p>	Commune de Saint Cyr en Arthies	2 350,00 €	1 645,00 €
1084-11 : Rénovation de l'éclairage public à Us	<p>Remplacement de l'ancien éclairage (lampes au sodium) par un éclairage LED sur la rue des Tilleuls et le lotissement Champmorin, soit 18 mats et 19 lanternes. Le projet respecte les caractéristiques techniques demandées par le PNR (coupure nocturne de minuit à 5h déjà mise en place) ainsi que les obligations prescrites par l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, la réduction et la limitation des nuisances lumineuses.</p> <p><i>60% d'un montant de 30 000 € HT maxi</i></p>	Commune de Us	25 069,46 €	15 041,67 €
TOTAL			293 926,57 €	74 492,00 €

- Avis de la commission
- favorable
 - favorable sous réserve
 - reporté
 - défavorable

Benjamin DEMAILLY
Président du Parc



PATRIMOINE RURAL REMARQUABLE
MURS ET FACADES

Titre de la subvention	Objet de la subvention	Bénéficiaire	Montant des travaux (HT)	Montant de la subvention
Patrimoine Rural Remarquable (public)				
PRR SAGY piéta 1030/33	Restauration de la piéta du grand Mesnil et de sa niche datant, à priori du XVIe siècle. La statue sera déposée pour réparation en atelier. Les réparations antérieures de qualité décevante seront revues et la statue sera nettoyée. La niche dans laquelle se trouve la statue sera restaurée (y compris couronnement). 50%	COMMUNE	6 902 €	3 451 €
PRR SERAINCOURT abris de cantonnier 1030/34	Restauration d'un abri de cantonnier se situant à la sortie Sud du village, sur la D43. Cet abri, datant, à priori, du début du XIXe siècle a subi des rénovations en ciment dans l'entre deux guerres. Laisse à l'abandon, il est désormais en partie effondré et ce patrimoine culturel risque de disparaître. Il est donc prévu de piocher les enduits ciments, de restaurer la maçonnerie à la chaux (y compris moellons manquants), de remettre en état la cheminée et son conduit et de mettre en place une grille en fer forgé verrouillant l'accès de l'abris mais le laissant visible. 50%	COMMUNE	16 690 €	8 345 €
PRR VIENNE EN ARTHIES abats-son de la chapelle Saint-Joseph 956/13	Restauration des abats-sons de la chapelle Saint-Joseph (XVIIe siècle). Les abats-sons, petits auvents inclinés, disposés dans l'embrasure des baies du clocher ont pour fonction de protéger les installations campanaires (mécanismes, charpente...) contenue dans le clocher tout en laissant passer le son de cloches. Il est donc essentiel de veiller à leur intégrité. C'est pourquoi il est prévu de les remplacer, à l'identique par des abats-son en chataigner chaulé. 50%	COMMUNE	8 973 €	4 487 €

PATRIMOINE RURAL REMARQUABLE
MURS ET FACADES

Titre de la subvention	Objet de la subvention	Bénéficiaire	Montant des travaux (HT)	Montant de la subvention
Murs et Façades (public)				
<p>M&F LA ROCHE GUYON mur du Grimpereau 1083/07</p>	<p>Restauration du mur dit "du Grimpereau", en partie éboulé. Elévation du mur à 2,10m, couronnement par chaperon en pierre. Rejoitement sans surcharge au nu des pierres. 50%</p>	<p>COMMUNE</p>	<p>30 124 €</p>	<p>15 000 €</p>
<p>M&F AVERNES mur de l'Orangerie 1030/38 - 1073/24</p>	<p>Restauration du mur de l'Orangerie, en complément de l'opération n°1030/32 & 1083/01 votée aux instances de novembre 2021 (montant travaux HT de 13000€ pour 6500€ de subvention). Avec l'hiver, une nouvelle partie du parement donnant sur la rue s'est effondrée. La révision de l'entiereté des couronnement a été demandée afin d'éviter que les désordres liés à des infiltrations ne se poursuivent (instances mars 2022 : montant travaux HT de 2922€ pour 1461€ d'aides). 50%</p>	<p>COMMUNE</p>	<p>2 922 €</p>	<p>1 461 €</p>
<p>M&F VIENNE EN ARTHIES mur du verger 1083/08</p>	<p>Restauration du mur du verger communal. La portion assurant le soutènement du chemin des champs Crosniers est délabrée. Il est prévu de restaurer cette portion à l'identique de la portion encore debout (réemploi de moellons, couronnement étanche et grillage en prolongement de l'existant). 50%</p>	<p>COMMUNE</p>	<p>11 745 €</p>	<p>5 873 €</p>

PATRIMOINE RURAL REMARQUABLE
MURS ET FAÇADES

Titre de la subvention	Objet de la subvention	Bénéficiaire	Montant des travaux (HT)	Montant de la subvention
Patrimoine Rural Remarquable (privé)				
<p style="text-align: center;">PRR VETHEUIL portillon et grille 1030/35</p>	<p>Restauration du portillon et de la grille d'un mur d'enceinte. Les ouvrages étant trop corrodés pour être restaurés, il est prévu de les restituer à l'identique</p> <p style="text-align: center;">30%</p>	BARISEEL	6 060 €	1 818 €
<p style="text-align: center;">PRR GADANCOURT portail 1083/09</p>	<p>Restauration d'un des portails du château de Gadancourt. Suite à un sinistre, les ancrages du portail ont endommagé les pierres de taille des piliers du portail. Il est prévu de déposer les piliers et le seuil du portail afin de remplacer ou de réparer les pierres endommagées puis de reposer les piliers et le seuil. Le portail va également être déposé pour être sablé, traité anti-rouille et repeint en bleu profond.</p> <p style="text-align: center;">40% (PLU)</p>	DE MEAUX	11 737 €	4 695 €
Murs et Façades (privé)				
<p style="text-align: center;">M&F SAINT MARTIN LA GARENNE mur 1083/10</p>	<p>Restauration d'un mur. Ce mur ceint le jardin de la Pergola des roses. Il assure également le soutènement des terres du jardin qui donnent sur le chemin de la Désirée. C'est pourquoi il subit un arrêté de mise en péril et doit être restauré dans les plus brefs délais.</p> <p style="text-align: center;">30% (VISIAURIF)</p>	FALANTIN	16 000 €	4 800 €

PATRIMOINE RURAL REMARQUABLE
MURS ET FACADES

Titre de la subvention	Objet de la subvention	Bénéficiaire	Montant des travaux (HT)	Montant de la subvention
M&F SAGY mur 1030/36	Restauration d'un mur de clôture assurant le soutènement des terres du jardin donnant sur la rue Narcisse AUSSENARD. Il est prévu le remplacement des moellons trop usés, le rejointoiement du mur et la révision du couronnement de ce dernier afin de le préserver de nouveaux désordres (idéalement par un couronnement étanche mais végétalisable permettant de replacer les vignes vierges et les autres végétaux qui ornent actuellement ce mur). 20%	PASSY	24 294 €	3 200 €
M&F CHERENCE façade 1030/37	Restauration de la façade d'une maison ayant subi un incendie. Il est prévu de purger les enduits et joints restant afin d'obtenir un support sain. Puis un rejointoiement largement beurré sera réalisé à l'aide d'un mortier chaux naturelle et de sable. Les joints seront bien beurrés et laisseront apparaître le moins de moellons possible. 20%	BONNAMOUR	32 810 €	3 200 €
M&F AUVERS SUR OISE pignon 956/14	Restauration d'un pignon. Ce pignon a été recouvert d'un enduit au ciment. Trop étanche, il est inadapté à un bâti ancien et commence à se désolidariser de ce dernier, entraînant des chutes de matériaux. Il est prévu de piocher l'enduit ciment afin de retrouver un support sain puis d'enduire le pignon avec un MPC (mortier plâtre chaux) artisanal de chez VIEUJOT 30% (SPR)	VERDET	7 300 €	2 190 €

PATRIMOINE RURAL REMARQUABLE
MURS ET FACADES

Titre de la subvention	Objet de la subvention	Bénéficiaire	Montant des travaux (HT)	Montant de la subvention
M&F WY DIT JOLI VILLAGE façades et pignon 973/45	Restauration de façades et d'un pignon. Les enduits de cette maison sont lessivés ou inexistant. Pour la conservation de ce bâti, il convient de protéger les murs en les rejointoyant. Il est prévu de purger les enduits et les joints actuellement présents puis de rejointoyer tous les murs. Ce rejointoiement sera largement beurré et ne laissera apparaître que les crêtes des pierres les plus saillantes. Des chambranles seront créés pour habiller les encadrements de baies (actuellement linteau béton à nu) 20%	GUEHO	33 637 €	3 200 €
M&F MARINES façade 973/46	Restauration de la façade de l'hôtel du DAUPHIN. La façade et le pignon de cet ancien hôtel vont être restaurés. Les enduits actuels vont être purgés afin de récupérer un support sain puis ils recevront un enduit MPC (mortier plâtre chaud). Les ornements actuellement présents seront conservés et /ou restitués (corniche, cartouche...). Une paire de volet sera ajoutée aux fenêtres qui en sont actuellement dépourvues (même modèle à persiennes). 30% (PLU, VISIAURIF)	GOHIN	17 600 €	4 800 €
TOTAL			207 734 €	60 355 €

Avis de la commission

- favorable
 favorable sous réserve
 reporté
 défavorable


 Benjamin DEMAILLY
 Président du Parc

Subventions Soutien aux initiatives culturelles - Bureau syndical de mars 2022 – Parc naturel régional du Vexin français

Titre de la subvention	Objet de la subvention	Bénéficiaire	Montant Projet	Montant subvention
<p align="center">Au fil de l'Art 1096/02</p>	<p>Du 5 au 10 avril 2022, à la salle George Pompidou à Marines, cette exposition d'art a pour objectif de valoriser 8 artistes et artisans d'art du territoire. Des temps d'éducation artistique et culturelle via des ateliers de création "à la manière de ..." animés par les artistes eux-mêmes sont prévus (de la maternelle au collège). Cette année permettra aussi un lien exceptionnel avec l'installation de la Micro-Folie (musée numérique) réunissant plusieurs milliers d'œuvres de nombreuses institutions et musées nationaux.</p>	<p align="center">Commune de Marines</p>	<p align="center">5 560 €</p>	<p align="center">1 500 €</p>
<p align="center">Rencontres autour de la Seine, Patrimoine Naturel Commun 1096/06</p>	<p>La mairie de la Roche-Guyon organise pour les Journées du Patrimoine 2022 des Rencontres autour de la Seine, en partenariat avec la mairie de Haute-Isle.</p> <p>Cet évènement culturel populaire sera organisé sur 3 jours, du vendredi 16 septembre en soirée au dimanche 18 septembre, autour d'animations et de rencontres comme des conférences, des balades douces le long de la Seine et des coteaux, des ateliers de dessin, des dédicaces par des auteurs, des visites libres ou guidées, des ateliers de découverte, des expositions... sur la Roche-Guyon, Haute-Isle, Gommecourt - Clachaloz, Vétheuil, les berges de Seine entre ces villages, les coteaux de Seine aux alentours</p>	<p align="center">Commune de la Roche-Guyon</p>	<p align="center">7 600 €</p>	<p align="center">1 500 €</p>
<p align="center">Rendez-vous aux Jardins 1051/03 et 1096/07</p>	<p>A Valmondois, ces journées « rendez-vous aux jardins » sont organisées depuis 2019 avec d'avantage de lieux ouverts et de public chaque année. En 2022, ils se dérouleront dans 20 lieux avec plus de 40 artistes... Dans chaque jardin, plasticiens, peintres,</p>	<p align="center">Commune de Valmondois</p>	<p align="center">8 000 €</p>	<p align="center">1 500 €</p>

	<p>sculpteurs et musiciens viendront présenter et exposer leur travail.</p> <p>Des ateliers, des concerts, spectacles, des stands divers, vente de plantes, tombola, des balades commentées... Plus de 40 animations viennent enrichir la programmation et vont s'enchaîner toute la journée et la soirée du samedi 4 juin et le dimanche 5 juin.</p>		
<p>Artistes en Mai 1008/17</p>	<p>L'association Culturelle Saint Clair organise pour la 11ème année cet événement artistique à Frémainville, les samedi 14 et dimanche 15 mai 2022.</p> <p>Cette exposition "hors les murs", dans les jardins et espaces communaux est ouverte aux artistes professionnels et amateurs et s'inscrit dans la démarche de l'association de promouvoir l'ART dans toutes ses dimensions.</p> <p>Thème 2022 : "R'éveil" qui sera le fil conducteur de ce week-end artistique.</p> <p>Des animations seront également proposées (peintres de rue, installation artistique par DEC "Dominos" visible pendant 4 mois jusqu'aux journées du Patrimoine, ateliers initiation à la sculpture sur pierre, atelier plumasserie, ou encore cartonnage...</p>	<p>Association Culturelle Saint Clair</p>	<p>6 068 €</p> <p>1 500 €</p>
<p>Les rencontres du Vexin 1096/01</p>	<p>Les Rencontres du Vexin est un projet de mise en lumière des hommes et des femmes remarquables vivant dans la région. Il s'agit de rencontres inspirantes, sous forme de conversations-spectacles avec des amoureux de leur territoire et qui y pratiquent leur métier, leur art ou leur passion.</p> <p>Les rencontres se présentent comme un spectacle de 2 heures où se mêlent entretiens, vidéos, photos et musique.</p> <p>L'événement est aussi présent sur le web avec une retransmission live sur YouTube disponible ensuite sur le site web.</p> <p>Le premier rendez-vous aura lieu le samedi 2 avril 2022 à Genainville et le second, à l'automne, à Saint-Clair-sur-Epte (sous réserve, contacts en cours).</p>	<p>Association « Ici et Pas Ailleurs »</p>	<p>7 900 €</p> <p>1 500 €</p>

<p>Schubertiades en Vexin 1096/03</p>	<p>Dans ce festival de musique classique itinérant et aux configurations variées, l'objectif est de présenter des concerts de qualité donnés par des artistes reconnus, dans des cadres relativement simples et intimes favorisant l'échange avec le public. Si l'œuvre de Schubert sert de fil rouge à la programmation, une certaine diversité musicale est de mise dans un souci de cohérence.</p> <p>Après une première édition en 2021, l'idée est de pérenniser l'événement avec une proposition de concerts qui auront tous lieu sur le territoire du Parc et seront en direction du grand public, les 7, 8, 9, 14, 15 et 16 octobre 2022. Les lieux pressentis pour cette deuxième édition sont Vétheuil, Omerville, Vienne-en-Arthies, Bray-et-Lû, Saint-Gervais et une commune à définir.</p>	<p>Association « Les Amis de Simplificissimus »</p>	<p>10 100 €</p>	<p>1 500 €</p>
<p>Autour d'Hélène de Montgeroult 1096/04</p>	<p>L'objectif du projet est de permettre à un large public d'accéder à des manifestations musicales de haut niveau et notamment le répertoire d'Hélène de Montgeroult dans le cadre de lieux remarquables du Vexin.</p> <p>L'année 2022 prévoit ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - deux concerts et animations musicales, le 19 juin au château de Montgeroult (duo de flûte traversière ancienne et piano - répertoire 19ème siècle) et pour les journées du Patrimoine dans l'église de Boissy-l'Aillerie avec une formule de petites prestations réparties dans l'après-midi du 18 septembre avec des musiciens interprétant un répertoire du 16ème siècle pour deux clavecins et cornet - un récital de piano ancien le 2 octobre avec des œuvres d'Hélène de Montgeroult dans le salon du château, en partenariat avec le Festival Baroque de Pontoise. 	<p>Association « Les Amis d'Hélène de Montgeroult »</p>	<p>6 000 €</p>	<p>1 500 €</p>
<p>Oksébô Les Duos 1096/05</p>	<p>La manifestation "Biennale Oksébô Les Duos #8" est organisée dans les écuries du Château de La Roche</p>	<p>Association Oksébô</p>	<p>13 450 €</p>	<p>2 000 €</p>

	<p>Guyon du 30 septembre au 9 octobre 2022. Elle regroupe des artistes et artisans d'art majoritairement du Vexin français qui font se rencontrer leur univers par "duos" ou "trios" de pratiques et techniques différentes (thème 2022 "JE VOUS AIME").</p> <p>Une quarantaine d'artistes participent pour une vingtaine de duos. Durant l'exposition, des ateliers de créations artistiques animés par les artistes et artisans sont organisés à destination des écoles maternelles et primaires de la région et les 2 dimanches des ateliers gratuits, ouverts au public. En 2019, l'événement a accueilli 3 000 visiteurs et 375 élèves ont participé aux différents ateliers proposés.</p>		
	TOTAL	64 678 €	12 500 €

Avis de la commission :

Favorable Favorable sous réserve Reporté Défavorable

Benjamin DEMAILLY
Président du Parc



Subventions Fonds d'initiatives locales (FIL) Bureau syndical de mars 2022 – Parc naturel régional du Vexin français

Titre de la subvention	Objet de la subvention	Bénéficiaire	Montant Projet	Montant subvention
1111 ^{ème} anniversaire du Traité de Saint-Clair- sur-Epte 958/10	La commune souhaite célébrer le 1111 ^{ème} anniversaire du Traité de Saint-Clair-sur-Epte tout au long de l'année 2022, avec un temps fort, les 25 et 26 juin 2022, organisé sur le territoire communal. Ce temps fort sera construit grâce à la participation des habitants, des associations, ainsi que de l'ensemble du conseil municipal. 80 % du projet (Montant max : 1500 euros)	Commune de Saint-Clair-Sur Epte	25 000 €	1500 €
Jardin partagé de Saint Cyr-en-Arthies 1108/04	Les bénévoles de l'association AJCS de Saint Cyr-en-Arthies souhaitent organiser des rendez-vous hebdomadaires pour les habitants de la commune de Saint-Cyr-en-Arthies et des communes alentours. Ces rendez-vous aborderont des thématiques autour du jardinage durable. Les ateliers seront assurés par les bénévoles de l'association et auront lieu sur le jardin partagé de la commune. 80 % du projet (Montant max : 1500 euros)	Association jeunesse, culture et sport de Saint Cyr-en-Arthies	1 900 €	1 500 €

Titre de la subvention	Objet de la subvention	Bénéficiaire	Montant Projet	Montant subvention
Les 400 ans de Jean de la Fontaine 1108/02	L'association des amis du Domaine de Villarceaux ont conçu un spectacle dans le principe du théâtre de rue du 17e siècle. Ce spectacle mobilise un grand nombre de bénévoles dans sa préparation, mais aussi dans son exécution avec une quinzaine de comédiens bénévoles sur scène. Il se déroule en extérieur, dans un lieu d'accueil où on utilise le patrimoine bâti et naturel comme décor naturel. Les bénévoles de l'association installent le théâtre et les coulisses éphémères. 80 % du projet (Montant max : 1500 euros)	Association des amis du Domaine de Villarceaux	8 900 €	1 500 €
Rencontres A l'R Libre 958/11, 1024/08 & 1108/01	L'association A l'R Libre souhaite organiser sur la commune de Ronquerolles, le dimanche 18 juin 2022, les rencontres A l'R Libre. Les habitants seront invités à participer à des activités de plein air, à découvrir le travail d'artistes locaux, à participer à des ateliers créatifs et à écouter de la musique... Ils pourront se restaurer à partir de produits locaux ou de produits faits maison. La journée se terminera par un concert. Cet événement est organisé par les sept membres fondateurs de l'association, des adhérents de l'association et des habitants de Ronquerolles. 80 % du projet (Montant max : 1500 euros)	Association A l'R libre	1 700 €	1 200 €
		TOTAL	37 500 €	5 700 €

Avis de la commission :

Favorable Favorable sous réserve Reporté Défavorable

Benjamin DEMAILLY
Président du Parc



Objectif : Contribuer au développement du tourisme et des loisirs sur le territoire
Projet P23 : Développer la pratique des activités de pleine nature
Action P23-A04 : Aide à la réhabilitation et à la valorisation des chemins

Elus référents : Capucine FAIVRE, Laurent DE GAULLE

Chargé(e)s de mission : Irène HEDRICH

**AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS ET DES SERVICES ADAPTÉS
AUX DIFFÉRENTES PRATIQUES DE RANDONNÉE**

1017/12 : Installation d'arceaux à vélos et de bancs sur la commune de Sagy :

La commune de Sagy est traversée par plusieurs itinéraires pédestres balisés PR et par l'itinéraire cyclable l'Avenue verte London-Paris.

Pour améliorer l'accueil des randonneurs pédestres et des cyclistes, la commune souhaite installer des arceaux à vélos et des bancs.

Elle sollicite l'aide du Parc pour l'installation de 16 arceaux à vélos qui seront installés à proximité de la Mairie, du restaurant "les Petites Auges", du Musée de la Moisson et de l'étang de pêche ainsi que de 6 bancs qui seront installés près de la mairie, près de l'étang de pêche et le long de la voie verte entre Saillancourt et le centre-bourg.

Suite à l'installation des arceaux, la commune sollicitera le label Accueil vélo pour le Musée de la Moisson et accompagner le restaurant dans cette démarche.

Le montant de l'aide sollicitée s'élève à 3 096€. La commune ne bénéficie d'aucune autre aide pour cette opération.


Le taux de subvention alloué à cette action est de 70% avec un plafond subventionnable de 30 000 € HT, selon la délibération du Comité syndical.

Condition de l'aide	Financement PNR	
	Coût de l'opération HT	Montant
Subvention	4 423,00 € Taux : 70 %	3 096,10 €
	Montant total de la subvention	3 096,10 €

PLAN DE FINANCEMENT :

- Parc du Vexin : 3 096,10 €
- Bénéficiaire : 1 326,90 €

Je vous invite à bien vouloir en délibérer.


Benjamin DEMAILLY
Président du Parc

Avis de la commission :

Favorable Favorable sous réserve Reporté Défavorable

Objectif : Contribuer au développement du tourisme et des loisirs sur le territoire

Projet P23 : Développer la pratique des activités de pleine nature

Action P23-A04 : Aide à la réhabilitation et à la valorisation des chemins

Elus référents : Capucine FAIVRE, Laurent DE GAULLE

Chargé(e)(s) de mission : Irène HEDRICH

**AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS ET DES SERVICES ADAPTÉS
AUX DIFFÉRENTES PRATIQUES DE RANDONNÉE**

1017/13 : Réhabilitation de sentes sur la commune de Juziers :

La commune de Juziers dispose de nombreuses sentes permettant de relier les hameaux entre eux à pieds en évitant les routes.

Au fil du temps, plusieurs sentes ont disparu sous la végétation. La commune souhaite aujourd'hui en réhabiliter certaines pour faciliter et sécuriser les déplacements piétons au sein de la commune. Elle sollicite l'aide du Parc pour la réhabilitation de la sente de la Noue l'Abbé permettant de relier les hameaux du Centre et d'Ablemont au centre-bourg et la réhabilitation de deux tronçons de la sente reliant les hameaux d'Ablemont et d'Apremont.

Le montant de l'aide sollicitée s'élève à 6 566€. La commune ne bénéficie d'aucune autre aide pour cette opération.

Le taux de subvention alloué à cette action est de 70% avec un plafond subventionnable de 30 000 € HT, selon la délibération du Comité syndical.

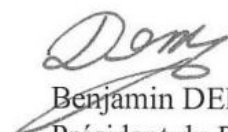
Condition de l'aide	Financement PNR	
	Coût de l'opération HT	Montant
Subvention	9 380,00 € Taux : 70 %	6 566,00 €
	Montant total de la subvention	6 566,00 €

PLAN DE FINANCEMENT :

- Parc du Vexin : 6 566,00 €

- Bénéficiaire : 2 814,00 €

Je vous invite à bien vouloir en délibérer.


Benjamin DEMAILLY
Président du Parc

Avis de la commission :

Favorable Favorable sous réserve Reporté Défavorable

Objectif : Contribuer au développement du tourisme et des loisirs sur le territoire

Projet P34 : Développement des hébergements touristiques

Action P34-A01 : Aide à la prise en compte de l'environnement dans les hébergements touristiques

Elus référents : Capucine FAIVRE, Laurent DE GAULLE

Chargé(e)s de mission : Jean-Luc BRIOT

**PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES HÉBERGEMENTS
TOURISTIQUES - AIDE À L'INVESTISSEMENT**

979/03 : Installation de deux poêles à bois dans un gîte rural à Saint-Martin-la-Garenne :

M. Falantin a aménagé et exploite depuis l'été 2020, un gîte rural dénommé "La Pergola des Roses " à Saint Martin-La Garenne. D'une capacité d'accueil de 5 lits et idéalement situé sur la place du village, ce gîte rural est classé en meublé de tourisme 3 étoiles et labellisé en catégorie 3 épis par Gîtes de France.

M. Falantin souhaite aujourd'hui aménager une dépendance attenante à ce gîte rural pour porter sa capacité d'accueil à 8 lits et revoir à cette occasion le système de chauffage pour le gîte et son extension. Dans l'extension, il est prévu d'installer un poêle à granulés d'une puissance de 10 KW et dans le gîte de remplacer le foyer ouvert existant par un poêle à bois d'une puissance de 4,9 KW.

M. Falantin sollicite donc l'aide du Parc pour la réalisation de ces travaux dont le montant s'élève à 12 174,86 € TTC.

Le taux de subvention alloué à cette action est de 40 % avec un plafond de travaux subventionnables de 2 500 € TTC par lit dans la limite de 15 lits maximum selon le guide des aides validé par le Comité syndical. Pour cette opération, M. Falantin ne bénéficie d'aucune autre subvention.

Le taux de subvention alloué à cette action est de 40% avec un plafond subventionnable de 2 500 € HT par lit dans la limite de 15 lits maximum, selon la délibération du Comité syndical.

Condition de l'aide	Financement PNR	
	Coût de l'opération TTC	Montant
Subvention	12 174,86 € Taux : 40 %	4 869,94 €
	Montant total de la subvention	4 869,94 €

PLAN DE FINANCEMENT :

- Parc du Vexin : 4 869,94 €
- Bénéficiaire : 7 304,92 €

Je vous invite à bien vouloir en délibérer.

Benjamin DEMAILLY
Président du Parc



Avis de la commission :

Favorable Favorable sous réserve Reporté Défavorable

Annulation de subventions

RAPPORT DE PRESENTATION

RAPPORTEUR : Jean-Luc GRIS

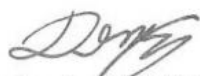
Objet : annulation de subventions

1°) Subventions à annuler :

Des subventions attribuées aux particuliers ou aux communes sont, en raison de leur abandon par les bénéficiaires ou de délais dépassés pour leur réalisation, devenues sans objet. Il est donc proposé de procéder à leur annulation. Les subventions concernées sont les suivantes :

Numéro d'opération	Intitulé	Montant
973/09	Restauration de la façade d'une maison rurale à Cléry <i>Motif : non conforme aux prescriptions</i>	4537,80 €
1030/04	Restauration du mur du presbytère et de l'église à Frémainville <i>Motif : projet reporté par la Commune.</i>	11 165,00 €
958/08	Je veux courir Auvert <i>Motif : action non réalisée</i>	950,00 €
978/03	Développement d'un site internet – Centre des Arts et du leadership <i>Motif : projet abandonné sur le Vexin</i>	8 000,00 €

Je vous invite à bien vouloir en délibérer.



Benjamin DEMAILLY,
Président du Parc

Désignation des membres de la commission fonctionnement du Parc et finances



RAPPORT DE PRESENTATION

RAPPORTEUR : Benjamin DEMAILLY

Objet : désignation des membres de la commission fonctionnement du Parc et finances

Suite aux dernières élections, il convient de remplacer deux membres sortants au sein de la commission **fonctionnements du Parc et finances** :

Elle est composée du Vice-Président en charge de la délégation, Mr Jean-Luc GRIS et de 5 membres issus du Bureau syndical.

Elle comprend la représentation d'un membre par collège :

- un membre du collège région Ile de France ► **poste vacant**
- un membre du collège des départements Val d'Oise/Yvelines ► Cécile Dumoulin
- un membre du collège des communes ► Michel Richard
- un membre du collège des communautés de communes ► Capucine Faivre
- un membre du collège des villes-portes ► **poste vacant**

Au sein de cette Commission sont notamment examinées :

- les orientations générales du budget,
- l'évolution éventuelle des statuts du Parc,
- l'organisation et le fonctionnement du Parc,
- la préparation des réunions de l'instance de concertation.

Je vous invite à bien vouloir en délibérer.

Benjamin DEMAILLY
Président du Parc

Bureau syndical

Parc naturel régional du Vexin français

Questions diverses

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI